



**MEDIATION**  
**FIELD MARKETING**  
137 VAL STE CROIX  
L-1371 LUXEMBOURG

T +352 45 67 45-1  
F +352 45 67 47

RCB 86 852  
TVA LU 1930 20 68

mediation@mediation-sa.lu  
www.mediation-fieldmarketing.lu

## Conditions générales

p.m. = pour mémoire

### **A partir de 7 heures de prestation 1 heure de pause payée est comprise.**

Tous les tarifs sont indiqués en Euro et sont valables hors TVA 17% et sauf erreurs ou omissions.

Les frais de transport sont compris sauf indication contraire.

L'enveloppe budgétaire sera adaptée en fonction des changements de nombres et d'unités.

Les frais de boisson et une collation pour le personnel sont à la charge du client sauf indication contraire.

### **Responsabilités**

La responsabilité de Mediation Field Marketing S.A. à l'égard du client est limitée aux actes prémédités et aux fautes graves.

Mediation Field Marketing S.A. ne peut être tenue responsable des retards ou manquements de ses fournisseurs lorsque ceux-ci invoquent la force majeure.

La responsabilité entière de l'organisation générale d'un événement, les autorisations nécessaires, les charges sociales et fiscales ainsi que les sommes réclamées par les sociétés de Droit d'Auteur et d'Editeurs restent entièrement à la charge du client, sauf arrangement contraire entre les deux parties..

Les invités participent à leurs propres risques et périls aux attractions.

Le (la) soussigné(e), ainsi que toutes les autres personnes susceptibles d'intenter une action judiciaire, renoncent définitivement et irrévocablement à tout recours concernant les dommages éventuels (tant matériel que corporels, moraux ou autres) contre Mediation Field Marketing S.A. organisateur de l'événement ,et il/elle donne dès lors décharge de responsabilité par la simple signature de la présente déclaration. Le (la) participant(e) a connaissance du fait qu'en cas d'utilisation incorrecte ou de non respect des directives du personnel, les chances d'accident sont réelles et qu'il (elle) est dans ce cas entièrement responsable.

### **Assurances**

Notre assurance « Responsabilité Civile » est limitée aux dommages corporels (valeur 3 220 000 Euros) et matériels (valeur 198.000 Euros) causés aux tiers pendant l'exécution des travaux relatifs à notre activité.

Par ailleurs les objets confiés sont assurés jusqu'à un montant de 123 000. Le client contractera une assurance pour tout autre sinistre intervenant sur les lieux de l'événement.

### **Conditions de paiement**

Acompte de 50 % à la confirmation du projet sauf arrangement contraire entre les 2 parties.

Solde restant dès réception de la facture.

Frais d'annulation: après confirmation de la proposition: 20% du budget,  
4 semaines ou moins avant l'action: 50% du budget

Tout retard de paiement portera intérêts moratoires de 8,05% par an applicables sur les sommes restant dues, et ce, sans mise en demeure préalable. Les frais bancaires sont à charge du client.

Les photographies prises lors de l'événement sont utilisées par Mediation Field Marketing S.A. à des fins promotionnelles (site internet, folders, ...).

Veuillez nous renvoyer la présente signée en cas d'accord :

**Lu et approuvé**

---

**Projet:**

---

**Société:**

---

**Personne de contact:**

---

**Signature:**

---

**Luxembourg, le**

---

